



Aperçu

Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est un musée national consacré à l'évolution des droits de la personne, à leur avenir et à leur célébration. Il est le premier musée national à être construit à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Situé au cœur du Canada, le MCDP s'élève du sol des Prairies à Winnipeg, au Manitoba, tout près de La Fourche, lieu où les gens se réunissent depuis plus de six mille ans.

Le MCDP propose une expérience immersive, interactive et inoubliable pour les gens de tous horizons, de tous âges et de toutes capacités qui le visitent. Chaque personne peut vivre une expérience muséale tout à fait réinventée, qui est le reflet d'une approche conceptuelle définissant de nouvelles normes canadiennes et mondiales en matière d'inclusion et d'accessibilité universelle.

Nous cherchons à ajouter à notre équipe des personnes talentueuses qui sont motivées, passionnées et engagées. Ensemble, nous espérons accroître la compréhension qu'a le public des droits de la personne, de promouvoir le respect des autres et de favoriser la réflexion et le dialogue.

Possibilité de contrat de courte durée

Poste :	Technicien-ne en conservation, 12 semaines (candidat-e-s autochtones seulement)
Nombre de postes disponibles :	3
Projet :	<i>Couverture des témoins</i>
Emplacement :	Musée canadien pour les droits de la personne, Winnipeg Canada
Date :	Juin 2021 – janvier 2022

Profil du poste :

Travaillant sous la supervision de spécialistes en conservation-restauration sous contrat et du personnel du MCDP, les personnes retenues sont responsables de ce qui suit :

- aider aux traitements de conservation de la *Couverture des témoins* ou les observer, guidés par l'Institut canadien de conservation, le personnel du MCDP sur place et les spécialistes en conservation-restauration sous contrat;
- consigner les travaux de conservation (au moyen de photographies ou de rapports sur l'état de conservation);
- faire des présentations publiques en galerie ou faire de l'interprétation sur les travaux de conservation pour les gens qui visitent le Musée, pendant les heures d'ouverture;
- se familiariser avec la conservation du patrimoine intangible et tangible, les modèles de coopération et de garde et les relations communautaires, relativement au domaine de la conservation;

- améliorer sa connaissance des sujets touchant les peuples autochtones, dans le contexte de la réconciliation.

Autres tâches (si les travaux réalisés sur la *Couverture des témoins* le permettent) :

- tâches de conservation préventive dans les galeries principales, y compris la surveillance des conditions environnementales, les vérifications dans les galeries et l'entretien des expositions;
- assistance pour la rédaction des rapports sur l'état de conservation, le catalogage et le relogement des objets-témoins supplémentaires de la *Couverture des témoins*;
- rédaction de rapports sur l'état de conservation, le catalogage et le relogement de l'ensemble sacré, la collection d'archives patrimoniale de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Toutes les tâches seront effectuées conformément aux directives sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, notamment toute période de quarantaine requise (qui serait considérée comme faisant partie de la période du contrat) et l'interaction avec le public. La distanciation sociale, les couvre-visage (masques), les barrières physiques, etc., seront utilisés au besoin pour respecter les règles sanitaires fédérales et provinciales.

Autres renseignements :

La *Couverture des témoins* est une œuvre artistique collaborative qui invite les gens de divers horizons à la participation, en se familiarisant avec le projet et en y travaillant.

La priorité sera accordée aux personnes qui ont une formation dans le domaine de la conservation ou de la gestion des collections et qui ont des compétences avérées en conservation. **Ces postes sont réservés aux personnes qui s'identifient comme Autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuits).**

Toutes les personnes retenues doivent faire la formation obligatoire sur le respect en milieu de travail et d'autres formations des ressources humaines comme requis. Cette formation peut être faite pendant la quarantaine si les personnes retenues viennent de l'extérieur de la province.

Compte tenu de la lourdeur du sujet qu'aborde la *Couverture des témoins* et de l'effet que peut avoir sur la santé mentale le fait d'avoir à interagir au quotidien avec ces histoires, les personnes retenues auront accès à des Aîné·e·s autochtones pour procéder à des cérémonies au besoin et recevoir conseils et soutien. De plus, un lieu respectueux de la culture sera aménagé sur place pour les cérémonies de purification et les soins autonomes.

Contexte :

Immense installation artistique réalisée par le maître sculpteur Carey Newman, la *Couverture des témoins* est composée de 800 objets-témoins récupérés des pensionnats indiens et offerts par des survivant·e·s, des églises et des représentant·e·s du gouvernement de tout le Canada. Elle constitue un cadre tangible pour stimuler les conversations et pour que la vérité soit dite, dans le contexte de la réconciliation. Pour des renseignements complets au sujet de la Couverture, voir <https://droitsdelapersonne.ca/exposition/la-couverture-des-temoins>.

En 2019, Carey Newman et le MCDP ont conclu une entente qui décrit les paramètres selon lesquels l'œuvre doit être hébergée, protégée et exposée. Reposant à la fois sur les principes juridiques occidentaux et les traditions autochtones, cette entente confère des droits à la *Couverture des témoins* elle-même, considérée comme une personne morale qui porte les histoires des survivant·e·s. En vertu de cette entente, le MCDP assure la conservation de la *Couverture des témoins* en collaboration avec l'artiste et d'autres gardien·ne·s des histoires, dans le respect des traditions et protocoles culturels autochtones.

Le MCDP a établi un partenariat avec l'Institut canadien de conservation pour ce projet. En consultant directement l'artiste et les personnes qui ont collaboré avec lui à la création de la *Couverture des témoins*, nous avons évalué les besoins en matière de travaux de conservation et préparons maintenant un plan à long terme pour l'exposition, l'entreposage et le déplacement de la *Couverture*. Dans la foulée de cette évaluation, des membres de l'Institut canadien de conservation guideront les travaux, avec l'aide des spécialistes en conservation-restauration sous contrat et en consultation avec l'artiste et son équipe, qui seront faits par le personnel du MCDP sur place et des technicien·ne·s en conservation (sous contrat).

La *Couverture des témoins* est exposée dans une exposition temporaire qui a été inaugurée en avril 2021. Une partie des travaux de conservation est réalisée en galerie sous les yeux du public, dans le cadre de l'exposition sur la préservation et la gouvernance de l'œuvre. Cette exposition temporaire est accompagnée d'une autre installation dans la même galerie, soit une exposition itinérante complémentaire intitulée *Artivisme*, qui porte sur le travail d'artistes, des artistes qui utilisent l'art comme moyen de communication et de militantisme.

Le MCDP, avec la généreuse aide financière du Groupe Banque TD et de la Winnipeg Foundation, aimerait partager cette expérience de conservation unique avec des candidat·e·s autochtones formé·e·s dans le domaine de la conservation ou de la gestion de collections.

Rémunération

La rémunération est de 22,25 \$/heure, pour 37,5 heures par semaine, soit 10 000 \$ au total pour l'ensemble du mandat de 12 semaines. Dans le cas des personnes qui habitent à l'extérieur de Winnipeg, le coût du transport aérien sera défrayé.

Les personnes retenues doivent trouver elles-mêmes un logement à Winnipeg et payer tous les frais d'hébergement et de subsistance pendant leur séjour à Winnipeg.

Conditions d'emploi

- Niveau de contrôle de sécurité : Cote de fiabilité
- Vérification auprès du registre de l'enfance maltraitée

Dépôt de candidature :

La personne qui s'intéresse au poste soumettre un curriculum vitae et une lettre d'accompagnement en passant par la page « Carrières » du site Web du Musée <https://droitsdelapersonne.ca/propos/carrieres> avant **le 23 juin, 2021**. Dans ces documents, veuillez décrire clairement votre formation et votre

expérience dans le domaine de la conservation ou de la gestion des collections. Les personnes retenues doivent habiter à Winnipeg, au Manitoba, pour la durée du contrat; veuillez confirmer que vous avez pris connaissance de cette exigence dans votre demande.

Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est déterminé de développer des processus de recrutement qui sont inclusifs et sans obstacles. Si nous devons recourir à des mesures d'accommodement afin de vous permettre de soumettre votre candidature et d'être évalué-e de façon juste et équitable, veuillez communiquer la nature de vos besoins à une personne des Ressources humaines.

Si nous communiquons avec vous au sujet de cette offre d'emploi, veuillez nous aviser si vous avez besoin de mesures d'adaptation concernant le processus d'entrevue.

Les postes de technicien-ne-s en conservation (sous contrat) sont offerts avec le généreux soutien du Groupe TD Prêts à agir et la Winnipeg Foundation.